



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération et développement

Question écrite n° 80443

Texte de la question

Le premier sommet entre l'Union européenne et ses dix partenaires de la Méditerranée a conclu, à la fin novembre 2005, un accord a minima sur un code de conduite antiterroriste, mais a échoué dans la mise au point d'un texte général en raison de désaccords entre Arabes et Israéliens. Les participants se sont tout de même mis d'accord sur un code de conduite antiterroriste édulcoré, ainsi que sur un plan à cinq ans de développement, qui inclut un volet important de régulation de l'immigration. Ce sommet, le premier de l'histoire du partenariat euro-méditerranéen lancé en 1995 à Barcelone, a été entaché par le faible niveau de représentation arabe et marqué par les frictions entre pays arabes et pays européens. Ces tensions auraient été aussi avivées par une conduite particulièrement rigide des travaux par la présidence britannique. Le sommet, qui avait pour ambition de relancer le processus de Barcelone d'intégration régionale, a achoppé sur une référence au rejet du terrorisme « quelles que soient ses causes », une mention que les pays arabes voulaient nuancer pour légitimer la résistance armée à un occupant. Au final, la rencontre se serait achevée sur une grosse déception pour les pays arabes. L'autre document sur lequel le sommet a recueilli un accord général est un « programme de travail » sur cinq ans, traitant notamment de la régulation de l'immigration clandestine, défi commun pour toute la région. Malgré le fait que le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère ait tenté de minimiser la désertion de la totalité des chefs d'État et de gouvernement arabes, il ressort toutefois de cette désaffection un profond malaise politique ambiant. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer la position et les intentions du Gouvernement à la suite de cette rencontre au sommet plutôt manquée.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80443

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11399